

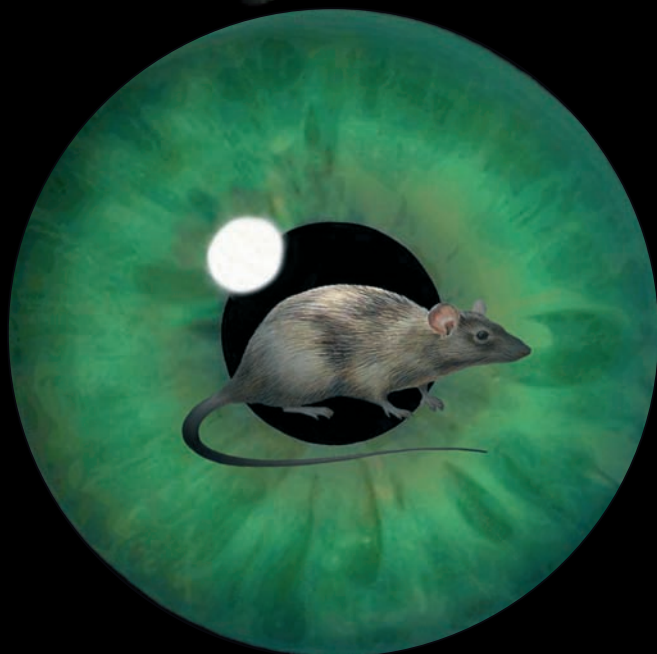


RECHERCHE EXPÉRIMENTALE  
ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE

*Remplacer, Réduire, Raffiner...*

**Le 4<sup>e</sup> R selon l'OPAL :**

**la Responsabilité des acteurs  
de l'expérimentation animale**



Avec le soutien  
du Ministère  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**COLLOQUE**

SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
BERNARD ANDRIEUX

**4 AVRIL 2012**

MAISON DE LA CHIMIE  
28, RUE SAINT-DOMINIQUE  
75007 PARIS

[www.opal-association.org](http://www.opal-association.org)





28, rue Saint-Dominique – 75007 PARIS

### **Le 4<sup>e</sup> R selon l'OPAL**

Dans la continuité de ses précédents colloques consacrés à la règle des 3 R, l'OPAL aborde cette année une réflexion centrée sur le 4<sup>e</sup> R : « la Responsabilité individuelle des acteurs de l'expérimentation animale ».

Au-delà des textes réglementaires et normatifs qui encadrent la démarche expérimentale, l'OPAL estime qu'il existe un espace dans lequel le propre jugement des acteurs concernés doit pouvoir s'exprimer.

Cette responsabilité, loin d'induire une liberté qui permettrait une attitude laxiste ou trop autoritaire est exigeante, volontaire et doit aider à mieux protéger les animaux tout en favorisant une recherche expérimentale de qualité.

Ce colloque sera placé sous la présidence de notre ami Bernard Andrieux, il se déroulera le 4 avril 2012 à la Maison de la Chimie, Paris.

Au moment où la nouvelle directive 2010/63 est transposée dans le droit français, cette manifestation doit permettre à ceux qui adhèrent à l'idée que si le respect des textes réglementaires engendre le bon droit, il n'est pas moins nécessaire de réfléchir à la liberté dont les personnels disposent pour s'impliquer avec discernement, compétence et travailler ainsi avec une bonne conscience.

La réussite de ce colloque, au-delà de la qualité des intervenants, repose essentiellement sur la teneur des échanges qui auront lieu, entre participants et conférenciers, au cours des respirations prévues tout au long de la journée.

L'OPAL se réjouit par avance de votre participation et souhaite que toutes les professions de l'expérimentation animale soient représentées car chacune a sa part de responsabilité, indissociable de celle des autres.



# La Responsabilité des acteurs de l'expérimentation animale

- 08h45 Accueil des participants et présentation de la journée  
▶ **Jean-Pierre Clot** – *Président de l'OPAL*
- 09h00 Rôle et responsabilité : des mots pour le dire  
▶ **Bernard Andrieux** – *Ancien chargé de mission pour l'expérimentation animale au Ministère de la Recherche*
- 09h30 La responsabilité à l'aune de la philosophie  
▶ **Emmanuel Picavet** – *Université de Franche-Comté*
- 10h00 Le rôle des acteurs selon les textes  
▶ **Virginie Vallet-Erdtmann** – *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*
- 10h30 *Café gourmand*
- 11h00 La responsabilité du « concepteur de projet »  
▶ **Luis Mir** – *Institut Gustave Roussy*
- 11h30 La responsabilité de l'expérimentateur  
▶ **Aurélié Girod** – *Charles River France*
- 12h00 Remise du Prix de l'OPAL d'Or
- Déjeuner*
- 14h00 La responsabilité de la personne chargée des soins aux animaux et celle de la structure chargée du bien-être animal  
▶ **Christophe Ferreira** – *Université Paris Descartes*
- 14h30 La responsabilité de l'Etablissement d'Expérimentation Animale  
▶ **Philippe Delis** – *Genopole*
- 15h00 La responsabilité du comité d'éthique  
▶ **Jacques Barrat** – *Anses*
- 15h30 *Pause café*
- 16h00 Obligation de compétences des acteurs de l'expérimentation animale  
▶ **Patrick Gonin** – *Institut Gustave Roussy*
- 16h30 Débat : Y a-t-il encore une place pour la responsabilité individuelle en 2012 ?

**Organisation et inscriptions** : Alpha Visa Congrès / OPAL 2012  
624, rue des Grèzes - 34070 Montpellier - France  
Tél. : +33 (0)4 67 03 03 00  
opal2012@alphavisa.com - [www.alphavisa.com/opal2012/](http://www.alphavisa.com/opal2012/)